



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Nombre de conseillers

en exercice : 30

Présents : 18

Pouvoirs : 7

Votants : 25

Pour : 25

Contre : 0

Abstentions : 0

Le douze septembre deux mille vingt-quatre, à 19 heures 00,

Le Conseil Communautaire dûment convoqué s'est réuni sous la présidence de BERNAT Georges (CCVAI), en session ordinaire.

Date de convocation : 06 septembre 2024

PRESENTS :

BERNAT Georges (CCVAI) BOUTTET Ludovic (CCVAI) BRAY Christian (CCVAI) BRUSQ Frédéric (CCVAI) CLEMENT Françoise (CCVAI) DAVAL Marius (CCVAI) FLEURY Maxime (CCVAI) GERY Françoise (CCVAI) GOFFOZ Alain (CCVAI) GUILLOT Lucien (CCVAI) MATHELIN Sandra (CCVAI) MIGNERY Dominique (CCVAI) PETITBOUT Paul (CCVAI) ROZANSKI Sigismond (CCVAI) SAPEY Emmanuel (CCVAI) SIMON Frédéric (CCVAI) REBOUX Alain (CCVAI) LELEU Pascal (CCVAI)

ABSENTS :

ABSENTS EXCUSES :

FAVREAU Gilles (CCVAI) FRAISE Dominique (CCVAI) MAYERE Dominique (CCVAI) PRADIER Bruno (CCVAI)
CLERMONT Joël (CCVAI)

POUVOIRS :

CHAVANNE Pascale (CCVAI) représentée par GERY Françoise (CCVAI) DEGOUTTE Vincent (CCVAI) représenté par PETITBOUT Paul (CCVAI) MANGAVEL Philippe (CCVAI) représenté par GOFFOZ Alain (CCVAI) MURON Marie-Christine (CCVAI) représentée par MATHELIN Sandra (CCVAI) PALLANCHE Brigitte (CCVAI) représentée par DAVAL Marius (CCVAI) PERROTON Sébastien (CCVAI) représenté par SAPEY Emmanuel (CCVAI) RAYMOND Jean-Claude (CCVAI) représenté par GUILLOT Lucien (CCVAI)

SECRETAIRE DE SEANCE :

CLEMENT Françoise (CCVAI)

OBJET : Décision du Président

Date de transmission de l'acte: 17/09/2024

Date de réception de l'AR: 17/09/2024

042-244200614-DE2024_1209_02-DE

A G E D I

Monsieur le Président rappelle aux membres de l'assemblée que par délibération du 8 juin 2020, le Conseil Communautaire a délégué à Monsieur le Président une partie de ses attributions qui s'imposent à l'égard de toutes les matières énumérées à l'article L 5211-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le Conseil communautaire,
Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président,
Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment son article L 5211-10,
PREND ACTE d'une décision prise par le Président ci-après :
DEC2024_03
Virement de crédits sur le budget maison de santé

Fonctionnement		Recettes	Dépenses
		0,00	0,00
TOTAL FONCTIONNEMENT		0,00	0,00
Investissement		Recettes	Dépenses
21351-0	Bâtiments publics	0,00	12 000,00
2313-0	Constructions	0,00	-12 000,00
TOTAL INVESTISSEMENT		0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00

COPIE CERTIFIEE CONFORME
A Saint-Germain Laval, le 12/09/2024

Le Président,
BERNAT Georges (CCVAI)

Le secrétaire de séance,
CLEMENT Françoise (CCVAI)

*Certifié exécutoire par le Président compte tenu
de la réception en Sous-Préfecture le : 17/09/24
et de la publication le : 17/09/24
Le Président,*



Date de transmission de l'acte: 17/09/2024
Date de réception de l'AR: 17/09/2024
042-244200614-DE2024_1209_02-DE
A G E D I